



Séance du 03/10/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 410

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160806

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Fête du Livre 2016 - Conventions de partenariats - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 23/09/2016

Compte rendu affiché le : 04/10/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Florent PIGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Delphine JUSSELME) Mme Pascale LACOUR (pouvoir à Mme Brigitte MASSON)
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Patrick NEYRET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE)
Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER)
Mme Stéphanie MOREAU (pouvoir à M. Olivier LONGEON) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Alain SCHNEIDER) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à Mme Marie-Camille REY)

Absents :

Mme Marie-Hélène THOMAS

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 410

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160806

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Fête du Livre 2016 - Conventions de partenariats - Approbation

□ **Rappel et Références :**

La 31^{ème} édition de la Fête du Livre de Saint-Etienne se déroulera du 14 au 16 octobre 2016. Événement gratuit, fédérateur et convivial, elle imprégnera le territoire dès le lundi 10 octobre.

Aux côtés de la Mairaine Agnès Martin-Lugand, auteur de plusieurs best sellers dont l'ouvrage *Désolée je suis attendue* publié aux éditions Michel Lafon, et de la figure tutélaire du Festival "Les Mots en Scène" l'artiste BDiste Catel, quelque 250 auteurs, de tous genres littéraires confondus, seront réunis sur la manifestation qui se déploiera sur trois Places pour une déambulation littéraire d'envergure allant de la Place de l'Hôtel de Ville à la Place Jean Jaurès jusqu'à la Place Jacquard.

□ **Motivation et Opportunité :**

Le développement de la Fête du Livre s'appuie sur l'apport de nombreux partenaires publics et privés qui permettent d'élargir le champ des publics touchés et de bénéficier de ressources supplémentaires en nature et en numéraire.

Afin de formaliser les différents engagements des partenaires pour la 31^{ème} Fête du Livre 2016, des conventions de partenariat établies entre la Ville de Saint-Etienne et chacun de ses partenaires permettent de préciser les obligations respectives et spécifiques des deux parties.

□ **Contenu :**

Pour l'édition 2016 de la 31^{ème} Fête du Livre, des conventions de partenariat ont été rédigées avec les partenaires suivants et dont les principaux engagements sont détaillés ci-dessous :

GROUPE CASINO GUICHARD PERRACHON :

- participation financière à hauteur de 30 000 € pour l'organisation générale de l'événement.
- collaboration à l'organisation d'un temps fort programmé le vendredi 14 octobre en soirée au siège du Groupe Casino. Événement en présence d'un ou plusieurs auteurs emblématiques de la Fête du Livre 2016.

ORANGE :

- participation financière à hauteur de 6 000 € pour l'organisation générale de la manifestation 2016
- et valorisation non financière estimée à plusieurs milliers d'euros :
 - expertise et mise à disposition de matériel et technologie,
 - participation à la proposition Critique Box installée Place Jean-Jaurès,
 - soutien apporté à la diffusion de la communication de l'événement.

Les trois prestations citées ci-dessus sont valorisées à hauteur de 3 065,59 €

STAS – Réseaux de transport :

- participation financière à hauteur de 5 000 € pour l'organisation générale de l'événement,
- participation au Prix BD STAS / Ville de Saint-Étienne,
- mise en valeur du genre Bande Dessinée sur la manifestation via l'organisation de temps forts mettant en lumière cet art.

Stéphanoise des Eaux :

- participation financière à hauteur de 2 000 € pour l'organisation de la manifestation 2016 et plus particulièrement pour la tenue d'une conférence scientifique intitulée « *Les Fous de sciences* » en présence d'auteurs spécialistes organisée durant la manifestation.

Rocle SA - Volkswagen BYmy)CAR Saint-Priest-en-Jarez :

- mise à disposition de véhicules pour assurer le transfert des auteurs et invités sur les différents sites de la Fête du Livre.

SASP - ASSE Loire :

- co-Commissariat de l'exposition *40 ans – L'épopée des Verts*.
- organisation d'un temps fort à destination des publics scolaires dans le cadre de la Journée des Scolaires qui se tient le vendredi 14 octobre.

NEYRET TEXTILE Identification :

- dotation et confections diverses dans le cadre de l'organisation globale de la Fête du Livre,
- création d'un marque-page tissé aux couleurs de l'événement.

LE PETIT BULLETIN :

- publication de rédactionnels (éditions papier et numérique) en amont, durant et à l'issue de la manifestation,
- diffusion de l'édition papier du partenaire sur le site de la Fête du Livre 2016.

UNIVERSITE JEAN MONNET :

- création d'un Prix Littéraires des Étudiants de l'Université Jean Monnet qui assure la dotation financière (1 500 €),
- mise à disposition d'un stand sous la Grande Librairie, installée Place de l'Hôtel de Ville.

FRANCE TELEVISIONS :

- mise en valeur de la manifestation sur l'antenne de France 3 Rhône Alpes (émission, message de promotion, reportage...),
 - organisation d'un jeu/concours à destination des Internauts visitant le site : rhone-alpes.france3.fr
- Le montant global des apports fournis par France Télévision est estimé à 8 000 € HT.

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : Recettes : 43 000€

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						43 000€
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver les conventions de partenariat à intervenir pour l'édition 2016 de la Fête du livre avec les structures suivantes :

- Groupe Casino Guichard Perrachon,
- ORANGE,
- STAS Réseaux de transport,
- Stéphanoise des Eaux,
- Rocle SA - Volkswagen BYmy)CAR Saint-Priest-en-Jarez,
- SASP ASSE Loire,
- Neyret Textile Identification
- Le Petit Bulletin,
- Université Jean-Monnet,
- France Télévisions,

- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les conventions ainsi que les documents y afférents, joints à la présente délibération dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016- Chapitre 77- Article 7788
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE